

Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : Enjeux et Éléments Stratégique pour sa Réalisation

Par

Niama Nango Dembélé

John M. Staatz

Michigan State University

Programme de Recherche et de Renforcement des Capacités en matière de
Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRESAO)

Document de travail 2010-02

Contribution au Forum de Bamako

16 au 20 février 2010

Ce document est le fruit du programme de recherche de Michigan State University (MSU) sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest appuyé par la Fondation Syngenta pour une agriculture durable (à travers le programme SRAI) et l'USAID/Mali (à travers l'accord de coopération no. III entre l'USAID et MSU sur la sécurité alimentaire [PROMISAM]). Tout en remerciant ces deux organisations pour leurs appuis financiers, les auteurs assument l'entière responsabilité des opinions exprimées dans ce document.

 **syngenta** fondation pour
une agriculture
durable



Table des matières

RESUME.....	3
1. INTRODUCTION.....	5
2. SITUATION ET PERSPECTIVES.....	6
3. CONTRAINTES ET OPPORTUNITES.....	6
3.1. CONTRAINTES	7
3.1.1 Contraintes naturelles.....	7
3.1.2. Contraintes socio-économiques.....	8
(a) <i>Faiblesse de capitalisation</i>	<i>8</i>
(b) <i>Faiblesses institutionnelles.....</i>	<i>9</i>
(c) <i>Infrastructure rurale.....</i>	<i>10</i>
(d) <i>Faiblesse des marchés des produits et des échanges.....</i>	<i>10</i>
3.1.3. Contraintes politiques	11
3.2. OPPORTUNITES	11
3.2.1 Le Retour de l'agriculture.....	12
3.2.2. Démocratie	12
3.2.3. Réformes économiques.....	13
3.2.4. Mondialisation et échanges régionaux	14
3.2.5. Nouvelles technologies de l'information et la biotechnologie.....	15
4. ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	15
4.1. DEVELOPPEMENT DES MARCHES ET DES ECHANGES	16
4.1.1. Développement des infrastructures	17
4.1.2. Réduction des coûts de transaction.....	17
4.1.3. Renforcement et harmonisation des politiques agricoles	18
4.2. CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE	20
4.3. POLITIQUES BUDGETAIRES.....	22
5. CONCLUSION	23
BIBLIOGRAPHIE.....	25

Résumé

L'analyse de la situation et des perspectives sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest montre un écart croissant entre les besoins de consommation et de nutrition et les disponibilités alimentaires au niveau global des pays, des ménages et des individus. La faiblesse des gains de productivité dans la production alimentaire et des capacités d'importation constituent les contraintes majeures à la réalisation de la sécurité alimentaire dans la région. La croissance du secteur agricole devient ainsi le préalable à l'amélioration de la situation alimentaire.

Les aléas climatiques, le faible ratio capital-travail, combiné avec un faible niveau de capital humain, et les fortes fluctuations des prix constituent des obstacles importants à la croissance des productivités agricoles. Par contre, le retour de l'agriculture comme secteur prioritaire dans les programmes des Etats et des bailleurs de fonds, l'avènement de la démocratie, les changements de politiques économiques, la mondialisation de l'économie, les nouvelles technologies de l'information et de la biotechnologie constituent des atouts pour la relance de la production agricole en Afrique de l'Ouest.

Les politiques de transfert des revenus entre citoyens par des mesures tarifaires et fiscales et les politiques actuelles de lutte contre la pauvreté qui mettent l'accès sur les secteurs sociaux, l'environnement, et les droits politiques des groupes sociaux dits marginalisés, risquent de doter les pays de services sociaux et de capacités de revendication sociale sans pour autant créer la base économique capable de les financer. Seule une stratégie d'augmentation rapide de la productivité agricole est à même d'enclencher un processus de croissance économique rapide mieux répartie nécessaire à la réalisation de la sécurité alimentaire.

La réalisation des gains de productivité agricole à travers les investissements dans les infrastructures, la maîtrise de l'eau, la recherche, et la sécurisation foncière et son utilisation comme moteur de la croissance économique n'est possible que si des liens solides sont établis entre le reste de l'économie et le secteur agricole à travers le développement des marchés et des échanges. Parallèlement, la croissance économique ne conduira pas à l'amélioration de la sécurité alimentaire sans des mécanismes permettant de capter et d'investir une partie des gains de productivité dans les secteurs sociaux. Ainsi, l'orientation stratégique doit porter sur trois axes majeurs à savoir, le développement des marchés et des échanges, la croissance de la productivité agricole, et des politiques budgétaires appropriées pour capter une partie des gains de productivité et les investir dans les secteurs sociaux prioritaires.

Le développement des marchés nationaux et leur intégration permet de constituer des ensembles régionaux à demande plus élastique pour modérer les fortes variations des prix nationaux. La réduction des subventions à l'exportation des pays de l'OCDE et un meilleur accès à leurs marchés aux produits transformés à haute valeur ajoutée devrait favoriser l'expansion des industries de transformation et le transfert des capitaux étrangers.

1. Introduction

La sécurité alimentaire se définit comme l'accès permanent de tous aux denrées alimentaires nécessaires pour mener une vie saine et active. Par cette définition, la réalisation de la sécurité alimentaire reste un défi majeur à relever en Afrique sub-saharienne. En effet, 212 millions de personnes, soit 30% de la population totale, souffrent de la faim (FAO 2008). Ces chiffres démontrent à suffisance l'ampleur du problème de sécurité alimentaire dont les conséquences à terme sont la dégradation de la qualité de bien être social pour la grande majorité des populations.

Parmi les facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, les fortes fluctuations de la production agricole semblent les plus déterminantes, non-seulement à travers ses effets sur l'offre mais aussi sur les revenus réels des pauvres ruraux et urbains. En effet, contribuant pour près de 90% à la couverture des besoins alimentaires, et constituant la principale source du produit intérieur brut, les performances du secteur agricole déterminent à la fois la disponibilité et l'accès aux denrées alimentaires pour la grande majorité de la population. Par conséquent, l'instabilité du secteur agricole se traduit par de fortes fluctuations des prix des produits alimentaires, des revenus, des balances de paiement, et des budgets des Etats.

A long terme, l'instabilité du secteur réduit les investissements et innovations technologiques dans l'agriculture et le reste de l'économie. Le faible niveau d'investissement et d'innovations technologiques perpétue la faiblesse de la productivité des terres et du travail et se traduit par une pauvreté de la majeure partie de la population. C'est ce contexte de faible productivité et de pauvreté structurelle qui conduit à la permanence de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Si une bonne combinaison de politiques de stockage, d'importations, d'aides alimentaires et de filets de protection sociale permet de stabiliser les disponibilités et les prix intérieurs, et de faire face à l'insécurité alimentaire transitoire, seule la croissance de la productivité du secteur agricole et la mobilisation de ces gains de productivité pour le développement économique permettra d'atteindre la sécurité alimentaire structurelle à moyen et long terme. Ceci implique la stabilisation et la transformation du secteur agricole par des investissements publics adéquats pour favoriser la capitalisation agraire, le développement des marchés et des échanges, la création des ensembles régionaux et leur ouverture au marché mondial, et la nécessité de l'ouverture des marchés des pays de l'OCDE aux produits agricoles de la région pour élargir les débouchés et réduire les fortes fluctuations des prix nationaux. Ce processus de transformation de l'agriculture doit être soutenu par le développement des ressources humaines.

La présente note a pour objectif de proposer pour discussion, une stratégie de réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest basée sur la vision d'un développement économique tiré par la transformation du secteur agricole. Elle commence par un examen de la situation actuelle et des perspectives de sécurité alimentaire et évalue les contraintes et les opportunités créées par l'avènement de la démocratie, les récents changements des politiques économiques, la mondialisation et les nouvelles technologies de l'information et la biotechnologie. La dernière partie décrit les principaux éléments de la stratégie.

2. Situation et Perspectives

Dans la zone de la CEDEAO, l'agriculture demeure le plus grand employeur de l'économie ; plus de 60% de la population travaille dans ce secteur qui génère 35 % du PIB de la sous-région et 16,3% de la valeur de ses exportations (CEDEAO 2009). Après une relance de l'agriculture dans beaucoup des pays de la sous-région au début des années 2000 après 25 ans de stagnation, la sous-région a été frappée par la crise de la vie chère de 2007-08. En réponse, beaucoup de gouvernements ont lancé des initiatives de promotion de la production agricole, mais ces initiatives n'étaient pas coordonnées entre les pays. La principale caractéristique de ces initiatives a été le retour des subventions à la production et à la consommation dont la durabilité financière reste un défi majeur pour les gouvernements. Au même temps, les pays et la CEDEAO ont commencé à développer leurs plans d'investissement agricole dans le contexte du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture de l'Afrique (PDDAA) du NEPAD. Aujourd'hui, les pays et la sous-région sont donc à la recherche de nouvelles approches pour lancer et soutenir un développement agricole transformatif, capable d'impulser une transformation plus large de l'économie toute entière.

3. Contraintes et Opportunités

La réalisation de la sécurité alimentaire durable en Afrique sub-saharienne demande une croissance rapide du secteur agricole. Le PDDAA vise une croissance annuelle de 6%, un taux jugé nécessaire selon les modèles de l'IFPRI afin d'atteindre l'Objectif no. 1 du millénaire concernant la réduction de la pauvreté. En effet, il est théoriquement et empiriquement établi que la croissance du secteur agricole est un préalable au démarrage de la croissance économique dans les pays où l'agriculture constitue la principale source d'emplois et de revenus comme dans la plupart des pays ouest Africains y compris le Mali (Banque mondiale 2007).

Par conséquent, l'agriculture est une priorité budgétaire, et les états africains se sont d'ailleurs engagés, lors du sommet de Maputo en 2003, à consacrer un minimum de 10% de leurs budgets au développement de l'agriculture.

Mais quels sont les types de dépenses étatiques les plus efficaces pour faire face aux contraintes et opportunités pour stimuler et mobiliser la croissance agricole pour un développement économique rapide ? Cette section tente de faire un inventaire des facteurs limitant et des potentialités qui s'offrent pour la relance de la croissance agricole afin de mieux identifier ces types dépenses.

3.1. Contraintes

Les contraintes sont d'ordre naturel, socio-économique, et politique.

3.1.1 Contraintes naturelles

Les aléas climatiques constituent un facteur important de la trop grande variation des productions agricoles. Les 2/3 du continent sont sujets au risque de sécheresse dû à l'instabilité des pluies et leur mauvaise répartition dans l'espace et dans le temps (FAO, 1996). Or l'eau constitue l'une des principales ressources agricoles et sa disponibilité détermine la réponse des cultures aux intrants et autres innovations technologiques. Les changements climatiques risquent de faire de la disponibilité de l'eau un facteur plus contraignant dans les années à venir, surtout dans les régions sahélo-soudaniennes où plusieurs modèles climatiques prévoient une baisse significative de la pluviométrie (Banque Mondiale 2007).

Malgré la forte instabilité du cycle pluviométrique, l'irrigation ne couvre que 6% des superficies cultivables en Afrique subsaharienne malgré l'existence d'un potentiel irrigable important (CEA 2009). La contrainte majeure à l'expansion des cultures irriguées est le coût élevé des aménagements hydro-agricoles. Les petits aménagements et la gestion des eaux de pluies qui constituent une alternative aux grands aménagements connaissent des poussées timides, et sont surtout concentrées dans le Sahel grâce à l'action des ONGs par suite des deux grandes sécheresses de 1974-75 et 1984-85. Cependant, il existe des études qui indiquent que ces alternatives sont économiquement plus rentables que les grands aménagements (AfDB et al. 2006)

La vulnérabilité au risque de sécheresse a pour conséquence immédiate le risque élevé des innovations technologiques de type "révolution verte" qui combinent semences améliorées et engrais chimiques pour les producteurs. Dans une agriculture fortement dominée par la production de subsistance, peu de producteurs sont capables de supporter ce genre de risque, car l'échec d'une campagne peut signifier la destruction de la cellule familiale. C'est pourquoi, la stratégie de production de la plupart des paysans est tournée vers la minimisation des risques par la diversification, alors que la transformation agricole demande la spécialisation et la production pour le marché.

En dehors des aléas climatiques, la dégradation des terres et la perte de fertilité constituent des facteurs limitants de la productivité agricole. La dégradation des terres et la perte de fertilité résultent de la pression démographique qui conduit à la réduction des périodes de jachères et à la culture permanente des terres. Malheureusement, ces changements dans les modes d'exploitation des terres n'ont pas été accompagnés par l'utilisation d'engrais pour compenser les pertes de nutriments. Les applications moyennes d'engrais en Afrique subsaharienne ne sont que de 12, 5 kg/ha comparée à 89,6 en Amérique latine et à 106,7 en Asie du Sud. (CEA 2009). L'ampleur des problèmes de fertilité des sols est fournie par Sanchez et Leasky (1996) qui estiment que les déficits cumulés en nutriments par hectare sont de 700 kg pour l'azote, 100 kg pour le phosphore et 450 kg pour plus de 100 millions d'hectares en Afrique subsaharienne entre 1965 et 1995. Ces déficits de capacité de charge écologique montre que l'agriculture de subsistance n'est plus viable puisqu'elle n'est pas capable de compenser les pertes de nutriments par des apports d'intrants extérieurs pour maintenir la production, à plus forte raison de l'augmenter, compte tenu de la pression démographique.

Aujourd'hui, le défi majeur pour la grande majorité des pays de la sous-région est comment transformer l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale, capable d'assurer la reproduction de la fertilité des sols par l'achat des intrants externes. La tendance actuelle de conservation des ressources naturelles qui combine la gestion des eaux de pluies, le contrôle de l'érosion et le recyclage des résidus de récolte à forte intensité de main d'œuvre sans apport d'intrants en capital, ne peut pas conduire à une croissance rapide de l'économie rurale. L'expérience à travers le monde montre que ces techniques peuvent au plus conduire à un taux de croissance agricole de 1% par an bien en dessous du taux de croissance de la population (Ruttan, 1998).

3.1.2. Contraintes socio-économiques

La littérature sur le développement agricole en Afrique subsaharienne regorge d'une multitude de contraintes socio-économiques à l'augmentation de la production et de la productivité. Cependant, l'ensemble de ces contraintes se ramène à : (a) faiblesse de capitalisation de l'agriculture en termes de moyens de production et ressources humaines, (b) faiblesses institutionnelles, (c) manque de d'infrastructure rurale, et (d) faiblesse des marchés et des échanges.

(a) Faiblesse de capitalisation

Le trait distinctif de l'agriculture en Afrique subsaharienne est le faible ratio capital-travail. Très peu de producteurs utilisent les semences améliorées, les engrais et les pesticides en dehors des cultures de rente.

Les outils de travail dominants pour la majorité des paysans restent les outils traditionnels même si l'adoption de la traction animale et les tracteurs connaît des avancées notoires dans certains pays comme le Mali.

Le faible ratio capital-travail, combiné avec un faible niveau de capital humain, expliquent en partie la faible productivité du travail agricole. Peu de producteurs disposent d'une éducation formelle leur permettant de mieux maîtriser les techniques modernes de production et de commercialisation. La prévalence de maladies comme le paludisme et celles liées à l'hygiène et à la malnutrition réduisent la productivité du travail autant que le manque d'éducation et d'intrants en capital et d'équipements améliorés.

Cependant, l'amélioration soutenue des services de santé et d'éducation dépend d'une forte croissance de l'économie rurale qui est à même de fournir les ressources locales nécessaires au financement de ces services. Toute expansion prématurée de ces services par l'action des ONGs et/ou de l'aide internationale, sans avoir stimulé au préalable la productivité des économies rurale, n'est pas durable.

(b) Faiblesses institutionnelles

Les contraintes institutionnelles sont surtout liées au manque d'organisation des producteurs et d'autres acteurs tout au long des différents niveaux des filières et les problèmes des régimes fonciers et la pauvreté des services d'appui. L'exemple des organisations paysannes des zones cotonnières et rizicoles au Mali dans l'amélioration de l'accès des producteurs aux intrants, équipement et crédit agricole, et la gestion de l'interface producteurs - sociétés cotonnières, et institutions de crédit, montre l'importance de ces institutions dans le processus de capitalisation du secteur agricole et de la défense des intérêts du secteur agricole. L'évolution des régimes fonciers traditionnels est aujourd'hui nécessaire pour développer le marché foncier en milieu rural afin de permettre la mobilisation du capital et son investissement dans l'amélioration foncière.

Les programmes d'ajustement structurel ont conduit à la libéralisation des marchés des produits et des intrants. Les systèmes de crédit étatiques et les subventions aux intrants ont été largement supprimés en Afrique de l'ouest jusqu'à la crise de 2007-08, quant ils sont revenues dans la plupart des pays. Si le secteur privé a vigoureusement répondu à la privatisation des fonctions de commercialisation des produits agricoles, il reste timide dans l'offre des intrants et des services de crédit à cause des problèmes d'asymétrie d'information. Il existe donc un vide institutionnel dans l'approvisionnement des producteurs en intrants et crédit agricole.

L'inexistence de marchés performants d'intrants et la paralysie des services de vulgarisation jusqu'à très récemment par suite des réductions budgétaires, limitent fortement les capacités de réponse des offres agricoles aux incitations offertes par les marchés des produits agricoles par les changements technologiques dans l'agriculture.

(c) *Infrastructure rurale*

L'infrastructure rurale reste une contrainte majeure dans les pays malgré la constance de l'objectif de sécurité alimentaire dans les discours politiques. Le développement des pistes et de l'irrigation reste timide dans la grande majorité des pays en dépit de leur importance pour la commercialisation de l'agriculture de subsistance. La rapide expansion de la couverture des réseaux téléphoniques cellulaires et des radios de proximité, par contre, a beaucoup contribué dans des pays comme le Mali, à une forte amélioration de l'accès à l'information. La forte centralisation des services de l'administration en plus des contraintes budgétaires, a, dans le passé, empêché les populations de mobiliser les ressources locales à travers des entités administratives et politiques locales pour financer ces infrastructures de base. Les politiques de décentralisation dans les pays comme le Mali offre des possibilités réelles aux populations de financer à travers les taxes locales les pistes rurales et les petits ouvrages d'irrigation. Mais, le financement local dépendra lui-même d'une croissance des revenus agricoles qui constituent la principale source de taxation. Néanmoins, la création récente des plans locaux de développement économique et social (PDSEC) et de sécurité alimentaires au Mali, par exemple, constitue un important changement institutionnel qui devrait permettre aux gouvernements de mieux cibler les priorités à la base, contrairement à l'administration centrale qui se substitue aux populations dans la formulation des programmes de développement.

(d) *Faiblesse des marchés des produits et des échanges*

Le désengagement des états du contrôle des prix et de la commercialisation des produits alimentaires à partir des années 80 a créé un cadre efficace de stimulation des échanges au niveau des pays et au niveau régional (CMA/AOC, 1995 ; Yade et al., 1999). Plusieurs études ont montré que la libéralisation des marchés alimentaires s'est accompagnée d'une augmentation de la compétition, des investissements privés dans les infrastructures de commercialisation, et d'une meilleure intégration des marchés des zones de surplus et ceux des zones de déficit au plan national et régional. Cette réponse positive du secteur privé au retrait de l'état de la commercialisation des produits agricoles s'est accompagnée d'une réduction des marges de commercialisation au profit des consommateurs et des producteurs dans certains pays comme le Mali (Egg et al., 1999).

Les principales faiblesses des marchés actuels résident dans les fortes fluctuations des prix qui constituent une source majeure de risque pour les producteurs. Cette instabilité des prix est surtout liée aux fortes fluctuations des productions nationales, à l'étroitesse des marchés, la faiblesse du stockage marchand, les coûts élevés des transactions entre pays (y compris les tracasseries), le mauvais état des infrastructures de transport, et le manque d'information de marché. De plus, les pratiques d'interdiction des exportations par certains pays dans le souci de maintenir une offre nationale adéquate quand les voisins connaissent des situations de déficit, exacerbent les variations des prix au niveau sous-régional.

Développer les marchés et les échanges afin d'assurer des débouchés porteurs aux producteurs demanderont non seulement de meilleurs instruments pour gérer l'instabilité des prix (Galtier. 2009) mais aussi l'accroissement de la compétitivité des produits locaux pour faire face aux importations en provenance du marché international. En effet, l'urbanisation a conduit à de profondes modifications des habitudes alimentaires dans les villes qui constituent les principaux débouchés commerciaux, et le développement des produits transformés à base de produits locaux constitue une opportunité pour développer des industries de transformation qui fourniront des emplois productifs en milieu urbain et rural (da Silva et al., 2009).

3.1.3. Contraintes politiques

Malgré la globalisation, la réalisation de la sécurité alimentaire relève de la responsabilité des états. Seuls les états sont capables de créer la stabilité politique et l'environnement économique favorable au développement agricole par le choix de politiques appropriées et des investissements qui peuvent induire des investissements privés et des collectivités locales décentralisées. Le nombre de conflits dans la sous-région a beaucoup diminué les 10 dernières années. Mais la sécurité physique et politique, qui sont les conditions sine qua non pour un développement agricole, sont toujours rares dans quelques pays de la sous-région avec des impacts négatif sur les pays voisins.

3.2. Opportunités

Malgré la longue liste des contraintes à la croissance du secteur agricole, la redécouverte de l'agriculture par les gouvernements et leurs partenaires depuis 2003, l'avènement de la démocratie, les changements de politiques économiques, la mondialisation de l'économie et les nouvelles technologies de l'information et la biotechnologie constituent des atouts pour la relance de la production agricole en Afrique.

3.2.1 *Le Retour de l'agriculture*

Après au moins deux décennies de manque d'attention sérieuse sur le secteur agricole par les états et leurs partenaires, l'importance de l'agriculture comme moteur de développement est de plus en plus reconnu dans les déclarations officielles et dans les dotations budgétaires. Cette reconnaissance se manifeste dans le PDDAA et les différentes initiatives initiées suite à la crise de 2007-08, Le défi actuel est de trouver des politiques capables de traduire cette nouvelle volonté vis-à-vis de l'agriculture en un développement durable et participatif.

3.2.2. *Démocratie*

Beaucoup de pays de la région ont adopté la démocratie comme modèle d'organisation politique. Ce cadre politique permet aux organisations professionnelles du secteur privé de mieux formuler et de communiquer leurs demandes aux décideurs politiques. Par exemple, le boycottage de la culture du coton au Mali au début des années 2000 par le syndicat des paysans cotonniers par suite du refus de la société cotonnière à revoir la structure des prix aux producteurs, a amené le gouvernement à ouvrir des négociations avec la chambre d'agriculture et à auditer la société cotonnière.

La décentralisation issue de la dynamique de démocratisation, promet un meilleur équilibre des investissements entre le monde rural et les centres urbains. Désormais, le financement local et l'obligation de résultats pour les élus locaux, exigeront de plus en plus que ces derniers prennent en compte les besoins des populations rurales dans le choix des priorités d'investissements et la transparence dans la gestion des programmes locaux. L'état central devra désormais se concentrer sur la formulation des orientations générales, les grands investissements, et le maintien d'un cadre politique, juridique et macro-économique favorable à la mobilisation des initiatives privées et des énergies locales. Cependant, il faut garder à l'esprit que la démocratie comporte aussi des dangers pour les politiques de croissance économiques de moyen et long terme. En effet, les politiciens en démocratie risquent d'adopter des mesures populaires pour relancer la consommation à court terme aux dépens des investissements à moyen et long terme nécessaires pour le développement du secteur agricole. Ce fut le cas pendant la crise alimentaire de 2007/08 quand la plupart des gouvernements en Afrique de l'Ouest ont d'abord tenté de protéger les consommateurs urbains à travers la détaxe des importations, les interdictions d'exporter, et les ventes à prix modérés avant de démarrer les programmes destinés à relancer la production agricole par le rétablissement des subventions aux intrants.

3.2.3. Réformes économiques

En réponse à la crise de l'endettement des années 80, la presque totalité des états ouest-africains ont engagé des réformes macro-économiques et sectorielles depuis 20 ans. Au plan macro-économique, les réformes ont porté essentiellement sur la réduction des déficits budgétaires par des mesures de stabilisation, la libéralisation de l'activité économique par le retrait des états des activités de production, de commercialisation et de contrôle des prix, l'ouverture des économies aux échanges extérieurs, et l'adoption de taux de change moins surévalués. Les réformes fiscales, tarifaires et non-tarifaires qui ont accompagné ces mesures de libéralisation, ont permis au marché de jouer un plus grand rôle dans l'allocation des ressources dans l'économie.

Les réformes sectorielles relatives au secteur agricole portaient sur la libéralisation des marchés agricoles des produits et des intrants, la suppression des subventions à la consommation et à la production, et le retrait des états de la commercialisation des produits agricoles et la distribution des intrants et du crédit agricole. Les réformes sectorielles ont aussi concerné la suppression des prix garantis au producteur, la réduction des protections tarifaires et non-tarifaires et la libéralisation des échanges agricoles.

L'ensemble des réformes ci-dessus ont permis de restaurer la compétitivité de certaines filières agricoles et de créer des incitations de prix favorables à l'augmentation de la production. Cependant, la réponse de l'offre agricole à ce nouvel environnement économique reste faible dans beaucoup de filières à cause de la forte instabilité des prix et des cours mondiaux, de la faiblesse de la réponse du secteur privé à la libéralisation du marché des intrants et de la faiblesse de la capitalisation du secteur agricole. Le système a été mis à rude épreuve pendant la crise alimentaire mondiale de 2007-08, qui a mis en cause, pour beaucoup d'électeurs et la classe politique, le fondement même de ces réformes. Par exemple, le Mali et beaucoup d'autres pays en Afrique de l'Ouest ont eu recours à nouveau aux subventions sur les intrants agricoles et à la consommation et la réinsertion de l'état dans les actions de commercialisation des produits agricoles.

Dans ce nouveau contexte, il s'agit donc de lever les contraintes à l'offre agricole par des politiques d'investissements, des mécanismes de modération des fluctuations des prix, et des actions capables d'améliorer l'accès et la compétitivité des produits agricoles ouest africains sur les marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux.

3.2.4. Mondialisation et échanges régionaux

Le contexte mondial actuel se caractérise par une forte intégration des économies nationales aux plans des échanges et des marchés des capitaux à l'échelle régionale et mondiale. Les nouvelles technologies de l'information, la diffusion rapide des technologies, la révolution de transport, et les politiques volontaristes de libéralisation des échanges à l'échelle mondiale, sont à l'origine du rythme accéléré de l'intégration des économies nationales.

La mondialisation offre à l'Afrique sub-saharienne de nouvelles possibilités de diversification des exportations. Les produits tels que les fruits et légumes, les fleurs et plantes tropicales, et les produits agricoles à valeur élevée et à forte élasticité revenus, constituent des alternatives aux matières premières qui ont jusqu'ici constitué l'essentiel des exportations de la région. Certains pays comme la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont pris avantage de ces nouvelles opportunités en augmentant la part de ces produits à valeur élevée appelés exportations non-traditionnelles dans leurs exportations.

Parallèlement à la globalisation des marchés, les échanges agricoles sont aussi devenus plus régionaux avec la libéralisation des échanges extérieurs des pays de la sous-région et la construction de l'espace CEDEAO. Les analyses de Diao et ses collègues à l'IFPRI ont démontré qu'au niveau continental, la valeur des échanges agricoles sous-régionaux en 2000 était le triple de celle des échanges entre l'Afrique et le reste du monde. Les mêmes analyses indiquent que ces marchés sous-régionaux, surtout pour les denrées alimentaires de base, sera la source de croissance de la demande la plus rapide pour les agriculteurs africains pendant les 20 ans à venir (Diao et al., 2006).

Si l'intégration des économies offre des opportunités de diversification des exportations agricoles, elle expose aussi les agricultures de la sous-région à une forte compétition. L'important écart de productivité entre les agricultures du Nord et celles de l'Afrique sub-saharienne d'une part, et les politiques de soutien et de protection de l'agriculture des pays développés d'autre part, limitent les opportunités offertes par la mondialisation. En outre, la compétition imposée par l'ouverture des marchés et la sophistication du commerce mondial, demandent un savoir faire commercial, une infrastructure de transport et de communication appropriée, et une connaissance approfondie de la dynamique du marché mondial qui font malheureusement défaut en Afrique sub-saharienne. Il faut noter aussi que la compétitivité de l'agriculture ouest africaine est aussi réduite à cause des nombreux problèmes liés aux coûts de transport et de transactions discutés ci-dessous (voir sous-chapitre 4.1). Sans une réduction des coûts de transactions, y compris les tracasseries, toute action de protéger l'agriculture ouest-africaine contre les produits importés risque de protéger seulement ceux qui sont à l'origine de ces coûts.

3.2.5. Nouvelles technologies de l'information et la biotechnologie

Les nouvelles technologies de l'information et de la biotechnologie offrent des opportunités réelles dans les domaines de l'information, de la formation et de l'amélioration génétique des cultures. L'internet et les téléphones cellulaires permettent aujourd'hui l'accès instantané aux informations commerciales et leur diffusion auprès des producteurs et des opérateurs économiques. La formation et la vulgarisation à distance offrent d'autres possibilités d'utilisation des nouvelles technologies de l'information. L'accès à la documentation scientifique et commerciale à travers l'internet (et dans le futur à travers les « smart phones ») constitue un autre domaine d'application de ces technologies pour l'éducation, la recherche et le transfert de technologie. Quant à la biotechnologie, la transposition des gènes peut permettre d'accroître la résistance des cultures aux insectes, aux maladies, et au stress climatique qui risquent de devenir plus sévères avec les changements climatiques annoncés. La biotechnologie offre aussi les possibilités de produire en fonction des demandes spécifiques de chaque segment du marché en caractérisant les produits.

Malgré ses avantages éventuels, la biotechnologie porte aussi des risques, comme toute nouvelle technologie. La mise en place de cadre réglementaire pour minimiser les risques éventuels liés à l'utilisation de cette technologie et la protection de la propriété intellectuelle seront donc nécessaires pour le transfert de la biotechnologie en Afrique sub-saharienne. C'est pourquoi, il est important que le débat sur l'avenir des biotechnologies ne soit pas le privilège des seuls consommateurs à revenus élevés et des ONGs des pays du Nord, des scientifiques et des vendeurs de cette technologie.

4. Orientations stratégiques

L'écart croissant entre les besoins et les disponibilités alimentaires malgré les progrès récents du secteur agricole en Afrique ouest africaine, peut s'expliquer en partie par la faiblesse des capacités d'importation des pays pour satisfaire les besoins d'une population croissante. Cette faiblesse des capacités d'importation et le manque de revenus adéquats au niveau des ménages leur permettant d'accéder aux produits alimentaires, sont les manifestations d'une pauvreté structurelle qui caractérise la région. Relever le défi de la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest revient donc à réduire la pauvreté structurelle liée à la faible productivité des économies de la sous-région. La question fondamentale est comment y parvenir.

Les politiques qui privilégient le transfert des revenus entre citoyens par des mesures comme les interdictions d'exporter et les détaxes des importations du riz asiatique au détriment des productions nationales et de la région ouest africaine pour maintenir des prix bas à la consommation ne peuvent pas constituer des solutions à moyen terme et long terme à la problématique de la sécurité alimentaire de la région.

Quant aux programmes actuels de lutte contre la pauvreté qui mettent l'accès sur les secteurs sociaux, l'environnement, et les droits politiques des groupes sociaux considérés comme marginalisés, ils risquent de doter les pays de services sociaux et le développement de capacité de revendications sociales sans pour autant créer la base économique capable de les financer. Il s'agit surtout de mettre en motion un processus de croissance économique durable accompagné de politiques de répartition qui ne pénalisent pas les incitations à l'investissement productif. Seule une stratégie d'augmentation rapide de la productivité agricole est à même d'enclencher ce processus.

L'histoire montre que très peu de pays se sont développés sans avoir au préalable augmenté la productivité du secteur agricole. Ceci tient au rôle clé que la productivité agricole joue dans l'expansion du marché intérieur pour l'industrie domestique, l'offre alimentaire à moindre coût, le transfert de main d'œuvre, de fonds d'investissement et de devises au secteur industriel et des services, et l'amélioration des revenus urbains par la transmission des hausses de revenus à travers les mécanismes du marché du travail (voir Banque Mondiale, 2008, chapitre 2)

Cependant, l'utilisation des gains de la productivité agricole comme moteur de la croissance économique n'est possible que si des liens solides sont établis entre le reste de l'économie et le secteur agricole à travers le développement des marchés et des échanges. En outre, la croissance économique ne conduira pas à l'amélioration de la sécurité alimentaire sans des mécanismes permettant de capter et d'investir une partie des gains de productivité dans les secteurs sociaux. C'est pourquoi, la stratégie repose sur trois composantes essentielles : développement des marchés et des échanges, croissance de la productivité agricole, et politiques budgétaires appropriées pour capter une partie des gains de productivité et les investir dans les secteurs sociaux prioritaires.

4.1. Développement des marchés et des échanges

Le développement des marchés et des échanges est rarement perçu par les décideurs politiques comme une composante essentielle des politiques de sécurité alimentaire. Ces politiques ont généralement focalisé les efforts et les investissements sur la recherche agricole, la vulgarisation, l'encadrement du monde rural pour stimuler la production, et la création des stocks nationaux et de proximité de sécurité alimentaire. Cependant, l'expérience montre que l'adoption des technologies n'est possible qu'en présence de débouchés sûrs, de prix rémunérateurs et stables, et d'intrants à moindre coût.

Les marchés nationaux constituent des cadres trop étroits pour offrir des débouchés rémunérateurs à la production agricole chaque année. Ces marchés se caractérisent par de fortes fluctuations de prix à cause de l'étroitesse de ces marchés et le manque de mécanismes appropriés de gestion des surplus conjoncturels.

Le développement des marchés nationaux et leur intégration à travers la dynamique des échanges régionaux devraient permettre de constituer des ensembles régionaux à demande plus élastique, permettant ainsi de diminuer les effets déstabilisateurs des fortes variations des productions nationales sur les prix nationaux. Cependant, le soutien des états à la modération des prix au producteur des filières principales par la combinaison de politiques appropriées de stockage, d'importation et de promotion des exportations et de la transformation, s'avère nécessaire.

La construction des ensembles régionaux à travers le développement et l'intégration des marchés nationaux et la promotion des échanges entre pays, exige des actions dans trois domaines spécifiques: développement des infrastructures de transport, de communication et d'électrification; réduction des coûts de transaction; et harmonisation des politiques agricoles.

4.1.1. Développement des infrastructures

La décentralisation en cours dans la plupart des pays devrait faciliter la mobilisation des ressources locales pour financer le développement des pistes et des routes d'intérêt local et provincial à l'intérieur des pays. Les routes nationales et leur interconnexion au réseau routier des autres pays resteront le domaine d'intervention des états et des institutions régionales. A ce propos, il faut signaler qu'au Mali et dans beaucoup d'autres états d'Afrique de l'Ouest, des progrès importants en matière de décentralisation ont été faits pendant les 10 dernières années.

La révolution des téléphones cellulaires et l'expansion des réseaux des radios locales ont beaucoup améliorée la communication entre les différents acteurs du système alimentaire depuis les dix dernières années. Par contre, l'électrification dans les zones rurales reste un grand défi. Des politiques d'électrification, élaborées et mises en œuvre à l'échelle des ensembles régionaux, s'avèrent nécessaires pour mieux intégrer les économies nationales, et attirer les capitaux extérieurs permettant ainsi de réduire les coûts de l'électricité grâce aux économies d'échelle. Cependant, chaque pays devrait inscrire ces politiques dans une vision de développement de villes secondaires en milieu rural qui sont à même de développer l'intégration en amont et en aval avec le secteur agricole par le biais du développement des petites industries tournées vers l'offre et la demande rurales.

4.1.2. Réduction des coûts de transaction

Les coûts élevés de transaction qui pèsent sur les prix des produits freinent non seulement le développement des échanges à l'intérieur des ensembles régionaux, mais ils contribuent surtout à éroder la compétitivité des produits locaux face aux importations.

Le manque d'information commerciale, le manque de normes et de standards de qualité, les tracasseries administratives donnant lieu à des taxes illégales, et la faiblesse de protection légale des contrats commerciaux élèvent les risques et les coûts de transaction, et limitent l'expansion des échanges dans les espaces régionaux.

Le rôle de l'état consistera ici à investir dans la production et la diffusion de l'information, la construction des normes et standards de qualité en collaboration avec le secteur privé, et l'amélioration des systèmes judiciaires et du cadre réglementaire. Cependant, les opérateurs économiques organisés en réseaux au sein des ensembles régionaux, peuvent améliorer la circulation de l'information, l'adoption des normes et standards de qualité, imposer le respect des contrats commerciaux à leurs membres, et obliger les décideurs politiques à alléger les entraves à la circulation des biens et des personnes. La tenue en 2009 d'une conférence de frontière à Siguiri entre le Mali et la Guinée, et qui a permis aux opérateurs économiques deux pays de rencontrer et de discuter avec les services des douanes, de police, de gendarmerie, et des services phytosanitaires du Mali et de la Guinée des tracasseries administratives liées au passage de la frontière, a permis d'améliorer considérablement la fluidité des échanges entre les deux pays. Le succès de cette conférence dans la résolution des problèmes de tracasseries administratives lors du passage de la frontière entre le Mali et la Guinée a conduit le Sénégal et le Mali de planifier la tenue d'une telle conférence en 2010 à la frontière entre les deux pays.

4.1.3. Renforcement et harmonisation des politiques agricoles

L'harmonisation des politiques agricoles des pays au sein des ensembles régionaux est vitale pour la gestion de l'interface des marchés régionaux et le marché international. La mise en place de taxes communes à l'importation, l'utilisation de bilans alimentaires régionaux pour la détermination des besoins d'aides alimentaires, et la mise en place d'un cadre réglementaire commun en matière de propriété intellectuelle et de normes phytosanitaires sont des préalables à la gestion des ensembles régionaux au profit des productions nationales. L'harmonisation est également nécessaire pour la bonne gestion des appuis comme les subventions aux intrants et des biens de consommation et les prix planchers. Si ces appuis sont établis à des niveaux différents dans des pays voisins, ils peuvent induire des flux inattendus des produits et des intrants entre ces pays.

Le développement des échanges entre pays et la gestion commune de l'interface des ensembles régionaux et le marché mondial demandent que les taux d'échange soient déterminés par les mécanismes du marché ou la création de monnaies communes à l'intérieur des ensembles régionaux. Autrement, il serait difficile pour les pays de maintenir des tarifs extérieurs communs et d'éviter les dévaluations destinées à stimuler les exportations nationales au détriment des autres membres.

Le développement des marchés et des échanges nécessite aussi l'ouverture des marchés des pays de l'OCDE aux produits de la région, et la protection des productions nationales contre les produits subventionnés en provenance du marché mondial. La contribution des pays de l'OCDE à la réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne consistera entre autre, à améliorer l'accès à leurs marchés aux produits surtout transformés de la région. Les barrières d'accès à ces marchés ne sont pas seulement celles établies par les états (ex. progressivité des droits pour les produits transformés) mais aussi de plus en plus les normes de qualité très strictes imposées par les importateurs privés, par exemple les sociétés de grandes surfaces comme Wal-Mart. L'amélioration de l'accès aux marchés de l'OECD exigera donc non-seulement l'engagement des gouvernements ouest africains dans les négociations internationales sur le commerce comme l'OMC mais aussi un travail conjoint entre les importateurs des pays du Nord et les organisations des producteurs et les agro-industriels ouest africains afin de concevoir des modèles « inclusifs » de production pour ces marchés (Vorley, Lundy et MacGregor, 2009). Des telles mesures permettront d'attirer les capitaux privés pour développer les industries de transformation qui constituent aujourd'hui la principale alternative pour la création d'emplois dans plusieurs pays de la région.

Le développement des industries de transformation et des circuits de distribution des intrants à moindre coûts nécessite un appui fort de la part des états à cause du risque élevé de ces activités, et la faiblesse de réponse du secteur privé à la libéralisation de ces activités dans un premier temps. Ici, l'appui au développement des coopératives de producteurs s'avère nécessaire pour suppléer aux carences du marché. En outre, l'émergence d'un secteur coopératif performant dans la commercialisation, la transformation des produits et la distribution des intrants permettra d'équilibrer le jeu entre les opérateurs économiques et les producteurs.

Il s'agira pour les états d'accompagner les producteurs dans leurs efforts d'organisation, et non pas d'organiser et de contrôler les coopératives selon les filières comme c'était le cas des cultures d'exportation. L'émergence de coopératives de producteurs et d'organisations professionnelles au sein du secteur privé dynamiques et autonomes, sont à mesure de permettre le développement de marchés d'intrants unifiés où l'accès aux intrants ne sera plus fonction des types de culture pratiquée. Aujourd'hui, la principale caractéristique du marché des intrants dans beaucoup de pays est que les producteurs ne sont pas libres d'allouer les intrants aux cultures en fonction de leur rentabilité relative parce que l'accès aux intrants est organisé par des intégrations verticales par filières autant par le secteur privé que public.

Le développement des marchés et des échanges demande aussi le développement des ressources humaines au sein du secteur privé, des organisations professionnelles et des producteurs. Les capacités en terme de savoir faire commercial et de gestion commerciale et d'entreprise doivent être développées au sein de la classe entrepreneuriale et les leaders des organisations professionnelles. Parallèlement, les systèmes judiciaires de la plupart des pays doivent être dotés de compétence en droit des affaires pour permettre la gestion efficace de la contractualisation de plus en plus poussée des relations économiques entre les acteurs.

4.2. Croissance de la productivité agricole

Il est important de faire la différence entre les augmentations de la productivité et celles de la production. La production peut augmenter sans accroissement de la productivité par l'utilisation d'une plus grande quantité des facteurs de production, ce qui augmente la production, mais à des coûts marginaux plus élevés. Cette distinction n'est pas toujours claire dans les discussions de politiques agricoles et alimentaires et plusieurs politiques publiques qui visent à augmenter la production le font en augmentant simplement l'utilisation des intrants avec la même technologie de production au lieu d'introduire une nouvelle technologie (par exemple, les semences améliorées) qui utilise les intrants plus efficacement réduisant ainsi le coût unitaire de production. La première approche (augmentation des intrants avec la même technologie de base) augmente le coût marginal de production et ne constitue donc pas une solution à long terme aux problèmes de la faim et de la pauvreté.

L'accroissement de la productivité agricole se comprend ici comme l'augmentation des rendements et de la productivité des actifs agricoles. Cependant, les technologies qui améliorent les rendements ne conduisent pas automatiquement à l'accroissement de la productivité des actifs agricoles. Par exemple, les engrais élèvent les rendements sans nécessairement améliorer la productivité des actifs agricoles. Cette différence est importante à faire car elle détermine la distribution des gains de productivité en fonction de la distribution de la propriété foncière et de la nature des technologies.

Les changements technologiques nécessaires à l'augmentation de la productivité agricole dans le secteur agricole devront se focaliser en priorité à l'augmentation de la productivité des terres compte tenu de l'explosion démographique qui limite l'expansion des terres cultivables. Ceci implique le développement du potentiel agronomique des terres déjà mises en valeur par des actions de gestion de la fertilité des sols et la maîtrise de l'eau.

Les stratégies et plans de gestion de la fertilité dont plusieurs pays se dotent actuellement répond à cet impératif d'amélioration du potentiel agronomique des terres, et constituent des cadres d'intervention appropriés pour les ONGs et les bailleurs de fonds.

Quant aux états, ils devraient s'atteler à mobiliser les ressources nécessaires au financement de la recherche et de la vulgarisation, la sécurisation foncière, la maîtrise de l'eau, et les biens publics indispensables au bon fonctionnement des marchés. En effet, les stratégies et plans de gestion de la fertilité des terres intègrent généralement des mesures spécifiques de renforcement de la recherche et de la vulgarisation, de la sécurisation foncière, de développement des marchés et des échanges, et les investissements publics nécessaires à la maîtrise de l'eau et les amendements des sols.

Les promesses des biotechnologies devraient être explorées pour augmenter la productivité des plantes et des animaux, et permettre la caractérisation des produits destinés aux différents segments du marché. Les industries de transformation, l'alimentation animale et de la volaille, ainsi que les exportations non traditionnelles sont d'importants segments de marchés au plan national, régional et mondial pour la région si elle peut capitaliser le potentiel des biotechnologies pour satisfaire les exigences de caractérisation des produits demandés.

Les risques de santé liés aux produits génétiquement modifiés ne doivent pas en empêcher l'Afrique sub-saharienne de créer les conditions requises pour le transfert et l'adaptation de ces technologies dans des conditions de sécurité acceptable. Il s'agira de développer les capacités de recherche adaptative et de mettre en place un cadre réglementaire relatif à la propriété intellectuelle et les conditions de test et de commercialisation de ces technologies. Ceci est d'autant indispensable que ces technologies ne sont pas dans le domaine public et sont orientées vers les agricultures du Nord.

Dans plusieurs pays, y compris le Mali, le droit foncier traditionnel limite les incitations à l'investissement dans l'amélioration des capacités productives des terres. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont devenus violents surtout dans les pays sahéliens à cause de la persistance des modes d'élevage extensif, malgré la pression démographique qui a poussé à l'installation des cultures sur les passages des animaux et les pâturages de transhumance. Ceci dénote de l'urgence de l'aménagement des terroirs des collectivités décentralisées afin de permettre l'évolution des droits fonciers traditionnels vers la sécurisation des investissements dans l'amélioration foncière et l'intensification de l'élevage.

L'ensemble des mesures ci-dessus doit s'accompagner d'un plan de développement des ressources humaines nécessaires aux changements technologiques dans le secteur agricole. Il s'agira de la formation des formateurs dans les facultés d'agriculture et leur dotation en moyens de recherche adéquats, les formations de courte durée au sein des facultés d'agriculture pour favoriser l'émergence d'une classe d'entrepreneurs dans la production agricole et l'agro-industrie, la formation de moyen et long cycle pour doter les institutions de recherche et les services de vulgarisation de

personnel compétent, et l'intensification des actions d'alphabétisation fonctionnelle auprès des producteurs.

4.3. Politiques budgétaires

L'augmentation de la productivité agricole et son utilisation comme moteur de croissance ne conduisent pas automatiquement à l'amélioration des indicateurs de développement social. La mobilisation d'une partie des fruits de la croissance et son investissement dans les secteurs sociaux prioritaires sont essentiels non seulement pour améliorer le bien être social des plus pauvres, mais surtout pour garantir la stabilité sociale et politique indispensable à l'encouragement des investissements privés. Ceci n'est pas seulement un investissement social, il représente aussi un investissement en capital humain qui constitue un facteur indispensable à la stimulation de la croissance économique.

L'organisation mondiale du commerce, les programmes d'ajustement structurel, et la création des ensembles économiques régionaux limitent l'utilisation de la fiscalité de porte qui fournit l'essentiel des ressources budgétaires comme instrument de mobilisation des gains de productivité. Dans la plupart des pays, les tarifs à l'exportation des produits agricoles ont été réduits voir annulés, tandis que les importations alimentaires sont faiblement taxées pour faciliter l'accès des urbains à l'alimentation. Seule la fiscalité intérieure basée sur les revenus, le foncier, et la création de valeur ajoutée offre les possibilités de captage d'une partie des fruits de la croissance économique et son investissement au profit des plus pauvres.

Le problème majeur aujourd'hui en Afrique de l'Ouest est que la perte des recettes budgétaires due à l'usage limité de la fiscalité de porte résultant des réformes économiques des années 80 est loin d'être compensée par les ressources générées par la fiscalité intérieure. Ceci est d'autant plus vrai au niveau des collectivités locales issues des mouvements de décentralisation, où le taux de recouvrement des impôts est parfois très bas. Malheureusement, cet écart structurel qui se manifeste par des déficits budgétaires, est souvent traité par des mesures de réduction de la demande intérieure par les états, au lieu de mettre en place des programmes d'investissement structurels pour lever les contraintes à l'offre de production.

Pour faciliter la gestion de cette période transitoire, il faut cesser de traiter ces déficits comme des problèmes conjoncturels liés au laxisme budgétaire, et chercher plutôt à passer progressivement d'une fiscalité de porte à une fiscalité intérieure avec des appuis budgétaires de la part des bailleurs de fonds en attendant que la base taxable intérieure s'élargisse et que les états se dotent de l'administration fiscale appropriée. Ici, la taxe sur le foncier est particulièrement intéressante pour des pays qui ont de grandes exploitations commerciales.

En effet, les gains résultant des prix élevés des produits agricoles sont généralement capitalisés dans la valeur marchande des terres agricoles et une taxe fixe par hectare ne devrait pas changer les coûts marginaux de production et par conséquent, les incitations à produire. Ces types de taxes ont joué un grand rôle dans les transferts de ressources entre secteurs de l'économie dans le passé au Japon et en Taïwan.

L'investissement des produits de la remise des dettes dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la nutrition dans le cadre des programmes de réduction de la dette des pays les plus pauvres est une initiative heureuse, mais elle ne prend pas malheureusement en compte les contraintes budgétaires des états. L'impératif aujourd'hui est d'investir dans les biens publics, les infrastructures économiques, et le développement institutionnel pour stimuler le développement économique par la croissance de la productivité agricole afin de doter les pays de base fiscale intérieure.

La décentralisation fiscale et la définition claire du rôle des collectivités locales dans les domaines de santé, d'éducation de base et d'enseignement technique et professionnel, et d'éducation nutritionnelle sont des innovations de politiques budgétaires permettant la mobilisation d'une partie des gains de productivité et son investissement dans les secteurs sociaux. L'exemple des zones cotonnières au Mali, où les associations villageoises finançaient avant la crise du coton une partie des investissements de santé et d'éducation à partir des ristournes consenties par la société cotonnière du Mali, montre le potentiel d'intervention des collectivités locales dans le financement des secteurs sociaux à partir de la croissance de la productivité agricole. Cette vision des politiques budgétaires implique le développement des ressources humaines au sein des collectivités décentralisées.

5. Conclusion

La réalisation de la sécurité alimentaire demeure un défi à relever en Afrique de l'Ouest où une frange importante de la population est sous-alimentée. La situation et les perspectives d'évolution pointent à une dégradation de la situation actuelle. La pauvreté à l'échelle des pays, des ménages et des individus est la principale contrainte à la disponibilité, la stabilité et à l'accessibilité alimentaire.

La croissance de la productivité agricole, à travers la transformation du secteur agricole, reste fondamentale pour stimuler la croissance économique qui permettra de générer les emplois et les revenus nécessaires à la réalisation de la sécurité alimentaire. Une forte croissance économique, stimulée par des gains de productivité agricole, combinée avec des politiques budgétaires appropriées permettant de capter une partie des fruits de la croissance et son investissement dans les secteurs sociaux prioritaires constitue l'orientation stratégique à privilégier.

Cependant, l'augmentation de la productivité agricole doit affronter plusieurs obstacles d'ordre naturel, socio-économique et politique. Néanmoins, les opportunités comme le retour de l'agriculture comme secteur prioritaire, l'avènement de la démocratie, les changements de politiques économiques, la mondialisation, les nouvelles technologies de l'information et de la biotechnologie sont à même de favoriser la relance de la production agricole si le secteur rural devenait une priorité budgétaire, et que les pays de l'OCDE réduisent les subventions agricoles et ouvrent leurs marchés aux produits africains.

Les investissements devraient concerner le développement des marchés et des échanges au sein d'ensemble régionaux et leur intégration à l'économie mondiale. Ceci sera nécessaire de transférer les gains de productivité agricole au reste de l'économie. La maîtrise de l'eau, le développement du potentiel agronomique des terres, les infrastructures, la recherche agricole, et la vulgarisation constituent d'autres axes prioritaires ainsi que le développement des ressources humaines.

Le développement institutionnel, la fourniture des biens publics nécessaires, et le maintien d'un cadre macro-économique stable et réglementaire seront nécessaires et relèveront des prérogatives des états malgré la mondialisation. La décentralisation budgétaire à l'échelle des collectivités locales devrait permettre de mobiliser les ressources locales pour financer certains types d'infrastructures et de secteurs sociaux prioritaires à la base.

BIBLIOGRAPHIE

African Development Bank, Food and Agriculture Organisation, International Fund for Agricultural Development, International Water Management Institute, and World Bank. 2006. "Investment in Agricultural Water for Poverty Reduction and Economic Growth in Sub-Saharan Africa: Synthesis Report." Washington: World Bank.

Banque Mondiale. 2007. *World Development Report 2008: Agriculture for Development*. Washington: World Bank,

CEDEAO, 2009. *La politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest : ECOWAP/PDDAA*. Document préparé pour Conférence internationale sur le financement de la politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP/PDDAA). Abuja : CEDEAO.

CMA/AOC: 1995. *Etude préparatoire pour la construction d'un Marché Céréalière Régional* : Rapport intérimaire de synthèse par Development Researchers' Network.

Commission des NU pour l'Afrique (UNECA), et l'Union Africaine. 2009. "Economic Report on Africa 2009: Developing African Agriculture through Regional Value Chains." Addis Ababa: UNECA.

da Silva, Carlos A., Doyle Baker, Andrew W. Shepherd, Chakib Jenane, and Sergio Miranda-da-Cruz, eds. 2009. *Agro-Industries for Development*. Wallingford, UK: CABI for the Food and Agriculture Organization of the United Nations and the United Nations Industrial Development Organization.

Diao, Xinshen, Peter Hazell, Danielle Resnick, and James Thurlow. 2006. "The Role of Agriculture in Development: Implications for Sub-Saharan Africa." DSGD Discussion Paper. Washington: International Food Policy Research Institute,

Egg, Johny. 1999. *Etude de l'Impact de la Libéralisation sur le Fonctionnement des Filières Céréalières au Mali: Rapport de synthèse*. Bamako. Programme de Restructuration du Marché Céréalière /Comité d'Orientation et de Coordination du système de Sécurité Alimentaire.

FAO: 1996. Dix- neuvième Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique, Ouagadougou (Burkina Faso) 16-20 avril 1996. Sommet Mondial de l'Alimentation: Bilan et Perspectives de la Sécurité Alimentaire dans la Région Afrique.

FAO, 2008. *The State of Food Insecurity in the World 2008*. Rome: FAO.

Galtier, Franck. 2009. « Comment gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement ? Note de synthèse de l'étude sur les instruments de gestion de l'instabilité des prix alimentaires ». Montpellier: CIRAD.

Ruttan, Vernon W. 1998. "Models of Agricultural Development" in *International Agricultural Development*, 3rd edition. Edited by Carl K. Eicher and John M. Staatz, pp. 155-62. Baltimore: Johns Hopkins University Press.

Sanchez, Pedro, A. et Leakey Roger, R, B. 1996. *Land Use Transformation in Africa: Three Determinants for Balancing Food Security with Natural Resources Utilization*. Keynote address, Proceedings of European Society of Agronomy 4th congress, Velthoven, The Netherlands, July 7-11, 1996.

Vorley, Bill, Mark Lundy, et James MacGregor. "Business Models That Are Inclusive of Small Farmers." 2009. In *Agro-Industries for Development*, edited by Carlos A. da Silva, Doyle Baker, Andrew W. Shepherd, Chabkib Jenane and Sergio Miranda-da-Cruz, 186-222. Wallingford, UK: CABI for the Food and Agriculture Organization of the United Nations and the United Nations Industrial Development Organization.

Yade, Mbaye, Anne Chohin-Kuper, Valerie Kelly, John Staatz, and James Tefft. 1999. "The Role of Regional Trade in Agricultural Transformation: The Case of West Africa Following the Devaluation of the CFA Franc." MSU Agricultural Economics Staff Paper no. 99-28, June 1999. East Lansing, Michigan: Michigan State University Department of Agricultural Economics, 1999.
